



EPALINGES

## PREAVIS DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL N° 11/2013

**Concerne : aménagement de jardins familiaux (plantages) et d'un parc aux oies sur la parcelle communale RF n°639, comprenant la création d'un local pour les jardiniers avec sanitaire dans la dépendance ECA n° 763, un cabanon pour les oies et 6 places de parc réservées aux jardiniers – Demande d'un crédit de construction**

---

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

Par le présent préavis, la Municipalité a l'honneur de soumettre, à votre approbation, une demande d'un crédit de construction d'un montant de CHF 170'000.-- (cent-septante mille francs), en vue de la création des éléments précités.

### 1. Préambule

Depuis le début de la construction, au printemps 2011, du Centre de vie infantine, le « Jars'din », sur la parcelle RF n° 507 sise au chemin de Mon-Repos 9, l'association des jardins familiaux d'Epalinges n'a plus de terrain pour exercer son activité. De plus, notre jars et ses compagnes, emblèmes de la commune figurant sur nos armoiries communales depuis 1921, ont été délogés et sont actuellement en pension au refuge SPA de Sainte-Catherine.

La Municipalité s'est donc engagée à retrouver un terrain pour les jardiniers amateurs et à reloger nos chères oies.

### 2. Développement

En effet, les jardins apportent bien plus que des légumes, des fruits et autres baies. Ils participent notamment à la santé et au moral des exploitants des jardins comme aux habitants proches. Ils favorisent la biodiversité dans les agglomérations et favorisent l'échange voire l'intégration de concitoyens étrangers. Pour les mêmes raisons, le projet prévoit un parc aux oies qui agrémentera la vie des résidents de l'EMS de la « Girarde ».

La parcelle communale prévue pour accueillir ces différents aménagements est facilement accessible par les transports publics ou avec des moyens de déplacement doux. Pour compléter cette offre, il est prévu six places parc en grille gazon en bord de route, sur le DP 65, réservées exclusivement aux membres de l'association des jardins familiaux.

La création d'un local pour les jardiniers ainsi que des sanitaires sont prévus dans la dépendance existante sur la parcelle. Ces derniers seront raccordés aux eaux usées. L'arrivée de l'eau de la source existante dans la cour sera déplacée afin d'alimenter le bassin des oies qui sera également raccordé via un dépotoir, aux eaux usées. Le parc aux oies et son cabanon sont prévus dans le prolongement de la dépendance, soit en bordure de route afin que la population puisse rendre facilement visite aux volatiles.

La parcelle dévolue aux jardins sera clôturée pour éviter les déprédations et les occupations non souhaitées. Pour assurer l'exploitation des jardins, un portail d'accès est prévu au Nord de la parcelle.

Le projet des jardins familiaux avec ses places de stationnement et le parc aux oies ont fait l'objet d'une mise à l'enquête publique du 23 mai au 21 juin 2012. Cette mise à l'enquête a soulevé une opposition qui, après explications données par la commune, a été retirée. Le permis de construire est aujourd'hui délivré.

Ces travaux débuteront au mois de mai prochain et dureront jusqu'à fin juillet 2013.

### 3. Coût des travaux

Selon le devis, établi sur la base de soumissions rentrées et d'estimations du Service technique, le coût des travaux se présente comme suit :

#### Aménagement de jardins familiaux et d'un parc aux oies

CFC	Libellé	Prix TTC
401	Installations de chantier	3'000.-
411	Travaux entreprise de maçonnerie	9'000.-
414.7	Traitement des surfaces extérieures, places de parc	33'000.-
414.9	Clôtures de terrain	34'000.-
415	Aménagement intérieur (local et sanitaires)	20'000.-
415.3	Menuiserie (cabanon des oies)	6'000.-
421	Jardinage	15'000.-
421	Mise en place du bassin	9'000.-
445	Installations sanitaires (comptage séparé)	4'000.-
452	Canalisations, raccord au E.U.	9'000.-
453	Electricité	6'000.-
466	Signalisations	5'000.-
484	Alimentation en eau & bassin des oies	17'000.-
	<b>TOTAL TTC</b>	<b>170'000.-</b>

C'est un crédit de CHF 170'000.- (cent-septante mille francs) que la Municipalité sollicite auprès du Conseil communal pour mener à bien ces travaux.

L'état des finances communales, en particulier celui des liquidités, devrait nous permettre de financer le projet sans recourir à l'emprunt.

En cas de recours à l'emprunt, la charge d'intérêt annuelle qui en découlerait est estimée à CHF 4'284.- (calculée à 2.52 %).

#### 4. Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous invitons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, à prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL D'EPALINGES

- vu le préavis de la Municipalité N° 11/2013 du 18 mars 2013,
- entendu le rapport de la Commission nommée pour examiner cette affaire, incluant les conclusions du rapport de la Commission des finances,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### d é c i d e

1. d'accorder à la Municipalité un crédit de CHF 170'000.-- (cent-septante mille francs) pour l'aménagement de jardins familiaux et d'un parc aux oies avec cabanon, la création d'un local de jardinier avec sanitaires et la création de six places de parc pour les jardins familiaux;
2. d'autoriser la Municipalité à prélever la somme nécessaire sur les liquidités courantes ou alors, si ces dernières n'étaient pas suffisantes, à recourir à l'emprunt aux meilleures conditions auprès d'un établissement financier, et dans le cadre du plafond d'endettement;
3. d'autoriser la Municipalité à porter cette dépense à l'actif du bilan, son amortissement intervenant selon la législation en vigueur.

Epalinges, le 18 mars 2013

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

Le Secrétaire :

Maurice Mischler

Alexandre Good

Annexes : un plan de situation 1/500  
un exemplaire des « Statuts » du club des jardiniers  
un exemplaire de la « Charte » du club des jardiniers

**Représentant municipal délégué** : M. Jean-Marc Baatard



**PROJET D'AMENAGEMENT DE JARDINS FAMILIAUX AVEC PARC AUX OIES**

**SUR LA PARCELLE COMMUNALE RF N° 639 AU CH. DE LA GIRARDE**

